La CAPEB sur tous les fronts

Parmi ses nombreuses activités, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) sensibilise ses adhérents à la rénovation énergétique des bâtiments et au changement des normes et réglementations. En 2012, elle a eu l'occasion de mettre ces compétences en pratique à travers deux types d'actions, menées en partenariat avec les industriels Monier et fischer.

PROFESSION

La CAPEB regroupe les artisans travaillant seuls et les entreprises artisanales (de un à 20 salariés principalement) exerçant une activité dans le secteur du bâtiment. Au niveau national, la confédération regroupe 105 Syndicats Départementaux, 22 Unions Régionales et 8 Unions Nationales Artisanales (UNA). Elle représente l'artisanat* du bâtiment, lequel dénombre 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**.

La CAPEB représente, promeut et défend les intérêts socioprofessionnels de ses adhérents (statut du conjoint, protection sociale, 35 heures...). Elle accompagne les entreprises dans leurs démarches de modernisation et de développement, organise et développe des sessions de formation continue des artisans, des conjoint(e)s et des salariés, améliore la qualité et la sécurité dans le bâtiment à travers divers projets européens, participe à des actions de promotion de l'artisanat et de la filière de la construction.

La CAPEB s'associe également à des industriels, tels que Monier et fischer, pour notamment sensibiliser les artisans à la rénovation énergétique des bâtiments ainsi qu'au changement des normes et réglementations.

Rénovation énergétique des toitures avec MONIER

La CAPEB, via sa filiale Béranger Développement***, et la société MONIER, expert mondial des solutions de toitures, ont signé le 25 juillet 2012 un accord de partenariat. Il est destiné à faire de la toiture un élément essentiel de la rénovation énergétique, et à inciter les artisans à s'engager dans la démarche ECO Artisan®.

En signant cette convention, MONIER s'engage à mettre en œuvre tout un panel d'actions pour informer les artisans sur les évolutions des métiers de la couverture : élaborer un guide de solutions spécifiquement conçues pour la réalisation de rénovations énergétiques performantes, mettre à disposition une assistance chantier ou encore développer des actions en faveur de la prévention des risques professionnels. Par ailleurs, des formations destinées à renforcer les connaissances des entreprises artisanales sur les problématiques de l'efficacité énergétique complèteront ce dispositif.

De son côté, MONIER valorisera auprès de ses entreprises clientes la marque ECO Artisan®, l'offre ECO Rénovation ainsi que les modules de formation FEE BAT (formation aux économies d'énergie des entreprises et artisans du bâtiment). MONIER proposera également des avantages spécifiques aux ECO Artisans, comme par exemple un accès privilégié à sa gamme de formations.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : "Ce partenariat complète notre dispositif de sensibilisation de nos adhérents aux

enjeux de la rénovation énergétique. La toiture est un élément essentiel de l'isolation d'un bâtiment. Les actions que nous allons mener avec MONIER vont nous permettre de couvrir l'ensemble des innovations du secteur et d'inciter les artisans concernés à s'engager dans la démarche ECO Artisan®."

Benoît Hennaut, Président de MONIER France, ajoute : "Au moment où l'enjeu de la performance thermique des bâtiments est une préoccupation majeure, MONIER ambitionne de développer des toitures isolantes en se rapprochant de la CAPEB pour partager son expertise en matière de toitures performantes. Nous sommes persuadés que le savoir-faire et l'expérience des artisans de la CAPEB, associés à la qualité et à l'innovation des produits MONIER, permettront d'apporter au marché les meilleures solutions pour les toitures."

fischer, un guide "Garde-corps"

L'harmonisation européenne des règles de conception, de calcul et de justification des structures des bâtiments et des ouvrages de génie civil (Eurocodes), et l'entrée en vigueur de ces nouvelles normes obligent les États membres de la Communauté européenne à revoir leurs règles nationales.

Dans cette optique, fischer, en association avec la CAPEB, propose un guide "Garde-corps" afin de présenter et de rappeler aux artisans les changements de normes et de réglementations. Très complet et didactique, ce guide illustré de photos et de croquis techniques présente en détail les caractéristiques techniques et les aspects réglementaires liés, notamment, à la nécessité de prendre en compte les Eurocodes. On y retrouve également les caractéristiques dimensionnelles des garde-corps, des rampes, des différents éléments de remplissage et les tolérances de fabrication. Tous les points importants permettant de dimensionner un garde-corps sont abordés.

Parce que la conception et la fixation des garde-corps engagent la vie des personnes et la responsabilité des entreprises qui les posent, fischer rencontre les acteurs de la profession lors des soirées d'information organisées par la CAPEB afin de leur présenter le guide. Poseurs, métalliers, serruriers peuvent ainsi se familiariser avec les différentes causes de détérioration possibles des ouvrages, les dimensions, les procédures, le calcul des profils des garde-corps.

*Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés, et qui est inscrite au répertoire des métiers.

**Données extraites de la publication de la CAPEB : Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011.

***La société Béranger Développement gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.